

ASSEMBLEE NATIONALE29 novembre 2005

RETOUR A L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI - (n° 2668)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 100

présenté par
Mmes Hélène Mignon, Carrillon-Couvreur, M. Liebgott, Mmes Adam, Guinchard, Génisson
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 2

Supprimer le II de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La sanction proposée dans le II est démesurée.